



Inter-Sap, groupement d'entreprises de services à la personne annonce son lancement officiel.

Ce groupement a pour but de fédérer, structurer et développer le secteur des services à la personne en pleine expansion ces dernières années, afin de s'organiser pour mieux répondre aux besoins.

La naissance d'un groupement d'entreprises indépendantes

Nicolas Baret, Président d'Inter-Sap explique que ce regroupement est naît d'une collaboration entre plusieurs entreprises de service à la personne basées dans le Grand Sud-Ouest qui ont souhaitées mutualiser leurs moyens afin de :

- réduire leurs coûts de gestion en mutualisant leurs achats
- disposer d'outils marketing adaptés à leur offre de service et répondant aux attentes de leurs clients
- mieux se consacrer aux besoins de leurs clients
- être à l'écoute de leurs salariés et ainsi fidéliser ses clients

- sécuriser son activité d'un point de vue juridique et financière
- être accompagnées par des experts pour optimiser leur développement.

A ce jour, Intersap, compte plus de 500 salariés répartis sur 11 agences sur le grand Sud-Ouest en Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin. Les membres du groupement ont réalisé 4000 heures d'interventions et un chiffre d'affaire de plus de 7 millions d'euros.

Deux enseignes au plus proche des besoins

Inter-Sap propose une offre complète à ses adhérents au travers de deux enseignes : Vitadom dédiée aux actifs et aux familles et Synervie spécialisée dans l'assistance aux personnes en situation de dépendance.

Elles sont fondées

sur des

valeurs humanistes fortes

et

proposent des services « sur mesure

» définis en fonction des besoins

du client

. Le personnel est recruté suivant d

es critères

stricts de formation, d'expérience et de savoir-être. La qualité des services est garantie par la mise en application du manuel Qualité Qualisap.

Les

structure

s

sont

agréée

s

ce

qui permet de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt

t

.

Un secteur dynamique en plein essor

Les besoins dans le secteur des services à la personne sont toujours croissants en France. Cela s'explique notamment par le vieillissement de la population française mais aussi par le changement des modes de vie ou encore le fort taux de natalité.

Le taux d'activité des femmes a augmenté de près de 25 % sur les trente dernières années et 300.000 foyers sont à la recherche d'une solution de garde pour leur enfant. De plus, ce secteur a été dynamisé par le plan Borloo (2005). En 2011, 17 % des ménages français ont bénéficiés de ces services. Dans les années à venir, le seul effet des évolutions démographiques pourrait accroître le nombre de ménages utilisateurs, ce qui augmenterait le volume global du travail.

Inter

-S

ap

débute une grande histoire

!

Nouveau modèle économique pour les entreprises du service à la personne

Écrit par Inter-Sap

Jeudi, 20 Septembre 2012 15:46 - Mis à jour Jeudi, 20 Septembre 2012 15:51

Le Groupement INTERSAP sera présent au Salon des Services à la Personne les 29, 30 novembre et 1er décembre 2012 à Paris Porte de Versailles.

Plus d'informations sur le site : www.inter-sap.fr